

Immersion dans... • p. 7

## L'AVENIR DU TERRITOIRE SE DESSINE





**UNE  
IMAGE,  
UN TERRITOIRE**

Envoyez-nous  
votre plus belle photo  
du territoire sur la thématique  
« **richesses naturelles** »  
elle sera peut-être retenue pour paraître  
dans le prochain numéro  
de notre magazine.

**Par mail :**  
[communication@interco-abl.fr](mailto:communication@interco-abl.fr)

N'oubliez-pas de  
préciser le lieu de  
votre prise  
de vue !



<p><b>Dans le Zoom d'ABEL...</b> La mutualisation &gt;&gt; sites internet des communes</p> <p><b>p.4</b></p>	<p><b>Économie</b> Dynamiser le milieu rural &gt;&gt; aides à l'installation</p> <p><b>p.5</b></p>
<p><b>Retour en images</b> Les événements marquants des mois passés</p> <p><b>p.6</b></p>	<p><b>Immersion dans...</b> Le projet de territoire : « Participons à l'avenir du territoire »</p> <p><b>p.7</b></p>
<p><b>Le tête-à-tête d'ABEL</b> Rencontre avec David Darras</p> <p><b>p.11</b></p>	<p><b>Dossier</b> Finances/ Budget</p> <p><b>p.8-10</b></p>
<p><b>ABEL au plus près de vous</b> L'action de l'intercommunalité dans les communes</p> <p><b>p.12-13</b></p>	<p><b>L'Actu et l'Agenda d'ABEL</b> Les projets et animations présents et à venir</p> <p><b>p.14-15</b></p>



**ÉDITO  
DU PRÉSIDENT**

Chers citoyens  
communautaires,

Permettez-moi de débiter mon  
propos en ayant une pensée  
émue en direction de notre  
collègue élu communautaire

Patrick DARCANGE, parti récemment, et que je souhaite  
remercier pour son engagement aussi efficace que  
discret dans la construction de notre nouvelle structure  
intercommunale.

Entr'Allier Besbre et Loire n'a que 18 mois, et il est donc  
normal que beaucoup reste à faire pour transformer  
les habitudes et acquis des 3 anciens territoires en une  
culture commune et un espace unique tourné vers  
l'intérêt de ses habitants. Dans ce numéro de notre  
magazine, vous aurez de très nombreuses informations  
sur ce qui bouge dans nos communes, permettant de  
mesurer l'implication de tous pour construire un maillage  
cohérent et équilibré où chacun peut trouver son compte  
et valoriser ses potentialités.

Le projet de territoire en cours d'élaboration est le point  
central de cette construction. Les choix stratégiques  
qui découleront de ce diagnostic, de ces réflexions, de  
la compilation des atouts et faiblesses pour conduire  
à déterminer les politiques à mener sur les années à  
venir afin d'accroître nos capacités et notre attractivité,  
serviront de fil rouge permanent à nos décisions futures.

Une vision claire et partagée sur les chemins à emprunter  
et le cadencement des mises en œuvre contribueront  
grandement à la cohérence d'ensemble et à l'efficacité  
indispensable pour atteindre les objectifs fixés.

Un dossier complet sur les finances nous a paru  
indispensable pour que chacun comprenne combien  
l'évolution de nos ressources et les équilibres budgétaires  
incontournables influencent les options choisies et les  
axes prioritaires de notre développement futur.  
Dans une période durable de pénurie, la pertinence du  
choix d'affectation de chaque euro est fondamentale et  
nous devons tous avoir en permanence à l'esprit qu'il  
nous faut privilégier l'intérêt du plus grand nombre et de  
la communauté, et que le saupoudrage pour faire plaisir  
n'a pas de sens.

Renforcer la capacité financière de notre entité par  
des choix de développement, générateurs de recettes  
futures qui permettront de nouvelles initiatives positives  
est la seule voie acceptable pour avoir demain, plus  
qu'aujourd'hui, la capacité à engager des actions au  
service de nos habitants et de notre territoire.

La volonté commune et permanente de tous les élus  
et tous les agents de la communauté de réussir cette  
construction en cours est le meilleur gage d'une issue  
positive, qui sera de plus en plus visible au fil des mois.

Très bonne lecture !

Roger LITAUDON - Président de la C.C. Entr'Allier  
Besbre et Loire



Faire mieux  
ensemble

## MUTUALISATION

« Faire mieux ensemble » c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'idée même de la mutualisation.

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'attache à fédérer, agents et élus communaux et intercommunaux, autour du concept de mutualisation.

Comme l'évoquait Fabrice Maridet, vice-président délégué à la mutualisation, dans le dernier numéro d'Entr'Abel et Vous : « L'IDÉE EST ASSEZ SIMPLE : METTRE EN COMMUN NOS SAVOIRS, NOTRE EXPERTISE, NOS RESSOURCES HUMAINES, NOS MATÉRIELS, AVOIR UNE POLITIQUE D'ACHATS GROUPÉS POUR PERMETTRE DES ÉCONOMIES DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE COMPLIQUÉ ».

Au-delà d'être conforme à la loi, le dispositif de mutualisation se doit d'être le moyen d'accompagner les évolutions institutionnelles du territoire tout en améliorant le niveau de service rendu à la population. Les enjeux forts de la mutualisation ne font l'objet d'aucun doute. Il s'agit seulement de les partager et de les porter en respectant quelques principes essentiels posés par la Communauté de communes afin de maintenir l'efficacité de la démarche : liberté, cohérence, performance, entraide et solidarité entre communes.

Deux instances sont aujourd'hui créées au sein de la communauté de communes pour permettre une mise en application de la mutualisation. Un comité de pilotage et des ateliers de travail. Parmi les thématiques de travail évoquées (achats, assurances, formation, matériel, service remplacement...) l'une a été enclenchée depuis janvier 2018, suite aux travaux de la commission Communication et à la demande de la plupart des communes.

En s'appuyant sur l'état des lieux des sites internet communaux, un nouveau projet adapté aux besoins du nouveau territoire est né : Offrir une solution de construction et de gestion d'un site internet avec le concours du service Communication, tel est l'objectif principal de ce projet qui s'inscrit au cœur de la stratégie de communication et de mutualisation de moyens conduite par la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.

Ainsi, chaque commune du territoire Entr'Allier Besbre et Loire peut aujourd'hui disposer d'un site internet complet inscrit dans une charte graphique intercommunale identique pour chacun d'eux.

- > Hébergement et nom de domaine (URL - interco-abl.fr)
- > Conception et construction d'un site de base
- > Formation et utilisation
- > Suivi technique et maintenance

Une formule complète pour répondre aux besoins numériques d'aujourd'hui : voici la première mise en application concrète de la mutualisation sur le territoire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.

En cours de déploiement, le projet s'adresse à toutes les communes du territoire, qu'elles soient déjà équipées ou non d'un site internet. A ce jour, 30 communes sur les 44 communes membres se sont inscrites dans le projet pour disposer prochainement de leur site internet communal.

Le dispositif prévoit que chaque commune devienne autonome dans l'utilisation de l'outil proposé. Ainsi, le dernier trimestre de l'année 2018 devrait

être consacré à la formation de deux référents par commune.

Un premier bourgeon en cours d'éclosion...

...Il reste bien d'autres graines à semer pour voir naître demain de nouveaux projets afin de promouvoir le « Faire mieux ensemble » sur notre territoire Entr'Allier Besbre et Loire.

Rendez-vous est donné au dernier trimestre 2018 à tous les acteurs de la mutualisation pour définir les prochaines réalisations à mener.

### DES SITES INTERNET COMMUNAUX DÉVELOPPÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## DYNAMISER LE MILIEU RURAL

### AIDE RÉGIONALE ET COMMUNAUTAIRE AU DÉVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES AVEC POINT DE VENTE

Par délibération du 11 décembre 2017, la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire décide d'adhérer au programme régional d'aide en faveur de l'économie de proximité pour soutenir les acteurs économiques de son territoire.

Ce dispositif visant à aider, par une subvention d'investissement, les très petites entreprises du commerce de proximité, de l'artisanat et des services à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public vient renforcer les outils de politique commerciale que souhaite développer l'intercommunalité.

Ainsi, peuvent bénéficier d'un soutien financier les entreprises du territoire Entr'Allier Besbre et Loire, qui s'engagent dans la rénovation des vitrines, dans l'installation d'équipements destinés à assurer la sécurité du local, dans tout investissement lié à l'économie d'énergie ou de matériels neufs ou d'occasion.

#### Sont éligibles :

- les petites entreprises de 0 à 50 salariés,
- les entreprises en phase de création, de reprise ou de développement,
- les entreprises indépendantes ou franchisées et artisanales, avec un point de vente accessible au public, ou commerçants non sédentaires installés sur les marchés,
- les entreprises de métiers d'art reconnues par l'arrêté ministériel du 24 décembre 2015 fixant la liste des métiers d'art.

#### Les modalités d'attribution des aides :

Une aide de 40 % est donc accordée aux entreprises bénéficiaires grâce au partenariat de la Région Auvergne Rhône Alpes et de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire représentant un taux de subvention de 20 % chacune. Le plafond de dépenses éligibles est fixé à 50 000 € HT et le plancher à 10 000 € HT.

Un cofinancement du programme Leader pourra être sollicité sur la commune de Le Donjon, avec un plafond de taux de subvention identique fixé à 40 %.

### PROJET A TREZELLES

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a financé le projet de l'épicerie familiale Pejoux de Trézelles. Sillonant 17 communes environnantes, les gérants de cette épicerie multi-services ont souhaité investir dans un nouveau véhicule de tournée et du matériel. Plus ergonomique, le camion a été aménagé pour proposer à la clientèle en complément des produits habituels, de la viande et de la charcuterie.

Le montage du dossier de demande de subvention a été effectué par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Le montant de l'investissement s'élève à 31 662 € HT. La Communauté de communes a soutenu cet investissement à hauteur de 20 %, marquant ainsi son engagement pour l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement.

Pour tout renseignement,  
vous pouvez contacter  
le service économie :

**economie@interco-abl.fr**

• 04 70 45 00 99 • 04 70 99 52 66

Le montage du dossier de financement est réalisé par les chambres consulaires (vos conseillers de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 04 70 46 20 20 ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie : 04 70 02 50 15).

#### Les autres dispositifs de soutien économique mis en place par l'intercommunalité sur le territoire :

- Attribution d'une avance remboursable de 5000 € maximum pour toute création ou reprise d'activité ;
- Aide à l'immobilier d'entreprise en partenariat avec le Département de l'Allier ;
- Accompagnement des projets de créations et reprises d'activités par le service communautaire « Développement économique ».



**Inauguration équipements communautaires**

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire et ses partenaires ont inauguré le samedi 3 octobre 2018, deux équipements communautaires situés à Dompierre-sur-Besbre : la Maison de Santé et la Maison de Services au Public.



**Cultissimôme et Jour du Jeu**

Le Pôle Petite-Enfance de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a co-organisé les événements « Cultissimôme » le 26 mai 2018 à Dompierre-sur-Besbre, et « Jour du Jeu » le 29 septembre à Varennes-sur-Allier.



**Convention tripartite Fondation du Patrimoine**

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire, le Département de l'Allier et la Fondation du Patrimoine ont co-signé le 6 mars 2018 une convention pour la mise en valeur du patrimoine de proximité habitable et non habitable, privé et public, protégé et non protégé, situé sur le territoire de la Communauté de communes.



**Inauguration Espace de co-working**

L'Ecocentre, parc d'accueil d'entreprises à Varennes-sur-Allier a inauguré en juin un nouvel espace de travail partagé comprenant 12 bureaux sur une surface de 250 m<sup>2</sup> avec fibre internet, cuisine et espace de convivialité.



**Arkéocité**

Le pôle d'animation archéologique communautaire a accueilli tout l'été des enfants avides de découverte ; bacs à fouilles et ateliers gallo-romains ont su alimenter leur curiosité.



**Partir en livre**

Dans le cadre de « Partir en livre 2018 », la médiathèque « Les Pieds dans l'Eau » a proposé des rencontres et des dédicaces, un atelier arts plastiques et une lecture animée au jardin. La crèche Brin d'Éveil et le RAM les Marmottes ont également participé à l'événement en accueillant des lectures animées autour des ouvrages d'Eric BATTUT.



**... le Projet de Territoire**

**PARTICIPONS À L'AVENIR DU TERRITOIRE**

**C'est quoi un projet de territoire ?**

Le projet de construire notre territoire dans la décennie à venir est un vrai pari à gagner pour les élus, qui, après avoir analysé ses atouts et faiblesses devront faire des choix, définir des priorités et engager l'action publique qui sera conduite au service des 25 000 habitants et plus à l'échelle des bassins de vie d'Entr'Allier Besbre et Loire.

En partenariat avec la D.D.T (Direction Départementale des Territoires) et le C.E.R.E.M.A (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) la Communauté de communes s'est engagée dans la démarche de réflexion en y associant les acteurs économiques, les associations, les partenaires institutionnels, les citoyens et les élus.

Cette démarche se déroule en 3 étapes : élaborer un diagnostic territorial, anticiper les défis à venir et définir collectivement une vision, imaginer et programmer des actions.

C'est en avril que commence la 1<sup>ère</sup> étape, c'est-à-dire l'élaboration d'un diagnostic de territoire.

**LE PLAISIR EST UN ANIMAL DOMESTIQUE QUI NE S'ATTACHE À VOUS QUE SI VOUS LE NOURRISEZ.**

**RENÉ FALLET**

**Quoi ? Comment ?**

C'est dresser le portrait du territoire en quelque sorte. C'est faire émerger les forces et les faiblesses ainsi que les enjeux. C'est également s'interroger sur les défis à relever. C'est constater ce qui fonctionne bien et réfléchir à ce qui pourrait être amélioré.

Par une enquête citoyenne diffusée sur internet, par voie de presse et par radio, également distribuée à domicile, la Communauté de communes a pu recueillir la vision de la population au travers de questions simples : « citez trois axes d'améliorations et trois réussites de votre territoire » et « résumez en une phrase votre territoire »

Egalement, des interviews des forces vives et du grand public du territoire ont pu être restituées en vidéo aux soirées d'ateliers de travail.

En parallèle, une audition des 44 maires a été menée autour des grandes thématiques comme le développement économique, les enjeux énergétiques et du développement durable, les effets démographiques et les nouveaux modes de vie, la mobilité, l'habitat, les contraintes financières des collectivités et les besoins des populations.

La démarche se poursuit autour de quatre ateliers de travail organisés en soirée, au cours desquels deux représentants de chaque commune (un élu et un administré) sont invités à réfléchir à l'avenir du territoire.

Deux d'entre eux ont été organisés à la salle socioculturelle de Jaligny-sur-Besbre. Les participants ont aussitôt été immergés dans un univers et non plus dans une simple salle de réunion. Car, chaque soirée sa thématique, son ambiance, son décor évoquant les paysages du territoire, les berges du canal et les chemins de randonnée, ou bien consacré à l'usage des lettres et des mots, avec des extraits de textes de Laurent Davezy, des citations d'Antoine de Saint-Exupéry et bien sûr, de René Fallet.

Le 1<sup>er</sup> atelier de travail en groupe, le jeudi 24 mai, devait permettre d'établir un diagnostic du territoire. Il s'agissait pour les participants de décrire leur territoire, de faire des constats au moyen d'une photographie choisie parmi celles qui leur étaient proposées dès leur accueil (paysage, agriculture, environnement, télécommunications...).

Répartis en six groupes, tous ont « dessiné » leur territoire, tous ont établi sur fonds de carte « un diagnostic du territoire ». Une soirée riche en échanges qui a mis en évidence, lors des restitutions finales, de nombreuses idées et pistes d'amélioration.

**LE TERRITOIRE RESTE UN ESPACE EXTRÊMEMENT PUISSANT PARCE QUE, POUR LA GRANDE MAJORITÉ DES GENS, C'EST L'ENDROIT OÙ L'ON VIT, OÙ L'ON TRAVAILLE, OÙ L'ON A SA FAMILLE, L'ESSENTIEL DE SES AMIS, DE SES PRATIQUES SPORTIVES OU CULTURELLES... IL EST DONC PARFAITEMENT PERTINENT DE S'INTERROGER SUR LA MEILLEURE FAÇON DE LE GÉRER DE MANIÈRE COLLECTIVE ET DÉMOCRATIQUE.**

**LAURENT DAVEZIES**  
ECONOMISTE, PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM)

**Les enjeux et défis du territoire :**

Le 2<sup>ème</sup> atelier s'est déroulé le jeudi 28 juin. Il a permis dans un premier temps de présenter une synthèse des cartes réalisées lors du précédent atelier.

Ensuite, les participants, répartis en quatre groupes ont utilisé la méthode du « speed-boat ». En s'appuyant sur un dessin métaphorique, il leur était demandé de construire un récit autour de l'analyse du territoire qu'ils pouvaient en faire. Pour certains, le territoire est alors devenu une péniche tirée par une vache, pour d'autres une montgolfière... Chacun devait ensuite annoter ou dessiner les points forts (atouts, opportunités) et les points faibles (faiblesses, menaces) du territoire. Pour clore la soirée, chaque groupe a fait naître de ses réflexions une phrase traduisant le défi à remporter pour le territoire.

**PROCHAINS ATELIERS**

Après une trêve estivale, les deux prochains ateliers de travail auront lieu au cours du dernier trimestre 2018, ils seront respectivement consacrés à l'élaboration d'une stratégie du territoire et à l'élaboration du plan d'actions.

Gageons que la réflexion engagée se poursuive en automne dans la même dynamique que celle des ateliers de travail du printemps et de l'été pour permettre à la Communauté de communes de définir un plan d'actions pour l'avenir, dès cette fin d'année 2018.

# BUDGET - FINANCES POUR MIEUX COMPRENDRE...

Le montant du budget consolidé 2018 s'élève à 21 M€ : derrière ce chiffre, des projets, des services et la volonté de développer harmonieusement le territoire Entr'Allier Besbre et Loire.

Ces prévisions représentent 17,5 M € pour le budget principal et 3,5 M€ pour les budgets annexes principalement dédiés à l'activité économique et notamment les activités touristiques et d'hébergement.

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a pour ambition d'amplifier les dynamiques économiques de son territoire, d'en assurer un développement durablement équilibré, de promouvoir son attractivité et de garantir un service public de qualité.

C'est dans un contexte de réformes profondes et de contraintes financières que l'assemblée communautaire a réaffirmé sa volonté de soutenir l'intérêt communautaire en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement, et en optimisant ses ressources afin de préserver une certaine capacité à investir.

**6 M€** POUR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT CERTAINES SONT EN PHASE DE RÉALISATION OU D'ACHÈVEMENT ET D'AUTRES EN COURS D'ÉTUDES.

Au terme de la 1ère année de fusion des 3 EPCI, le budget communautaire 2018 s'inscrit dans une stratégie financière conduite par :

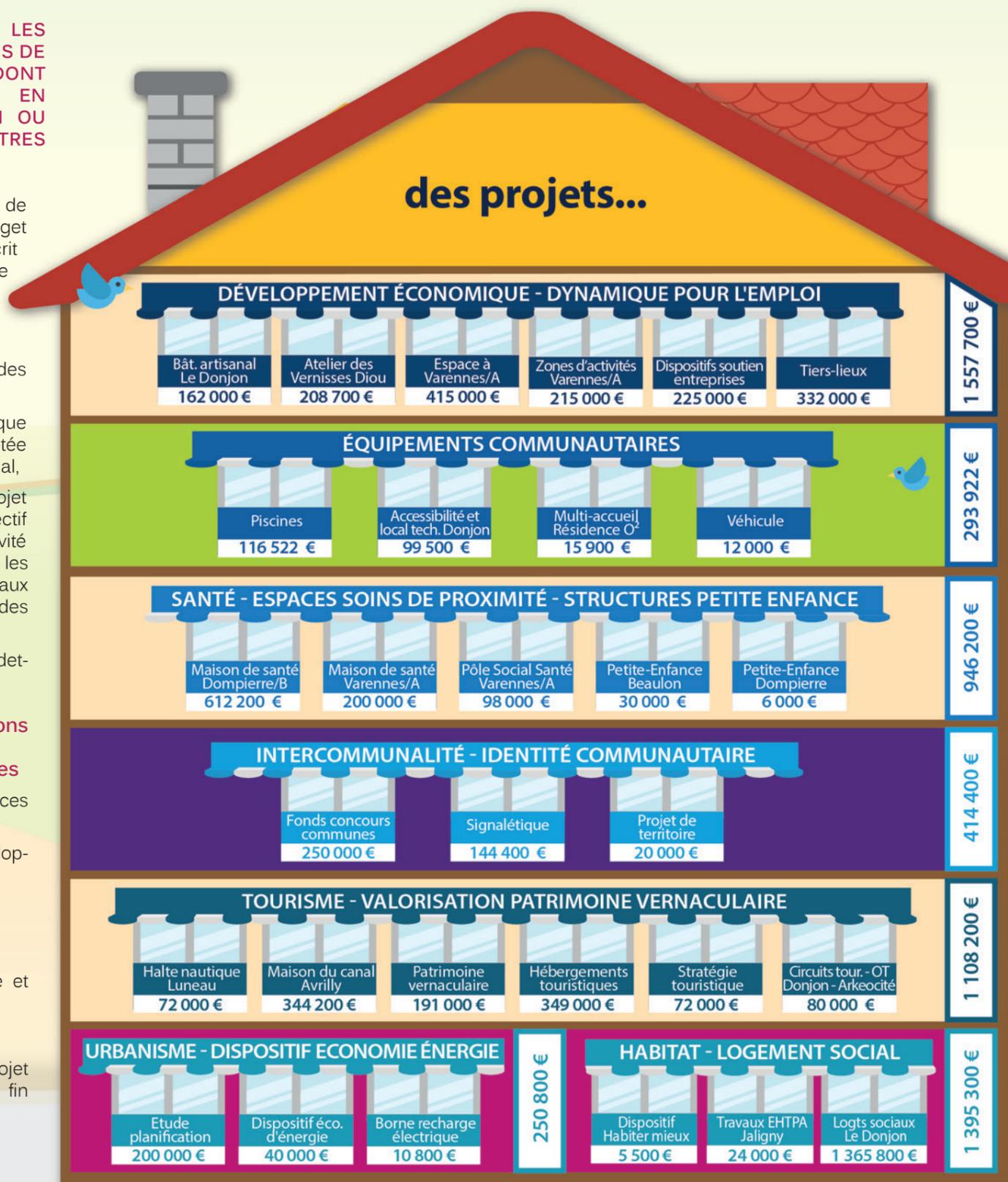
● **4 grandes orientations**

- la gestion maîtrisée des dépenses courantes
- le choix d'une politique fiscale équitable et adaptée au contexte national et local,
- la construction d'un projet de territoire dans l'objectif de soutenir l'attractivité économique et d'offrir les services nécessaires aux besoins des habitants et des entreprises.
- la modération de l'endettement.

● **et selon un plan d'actions (2018-2020) provisoire qui se décline en 6 axes**

- l'accessibilité aux services et à l'offre de soins
- l'attractivité, le développement territorial
- l'habitat - le logement
- les mobilités
- la transition écologique et énergétique
- la cohésion sociale

dans une logique de projet de territoire à finaliser en fin d'année.



**Les projets communautaires 2018 reposent sur :**

- une attractivité économique à développer et à renforcer grâce aux politiques contractuelles
- une réelle accessibilité des services publics et du territoire
- un développement de l'offre d'accueil pour répondre aux nouveaux besoins et modes de vie des populations

Le financement des actions et opérations d'équipement doit être assuré, grâce aux dispositifs de soutien au développement territorial signés avec les partenaires institutionnels (l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la CAF...), dans le cadre d'un partenariat

contractuel, également par la reprise des résultats antérieurs et le remboursement de TVA, les produits fiscaux, et le recours à l'emprunt pour un montant symbolique.

**LÉGENDE**

lecture de gauche à droite

**DEVELOPPEMENT ECO - DYNAMIQUE EMPLOI**

- Achèvement bâtiment artisanal au Donjon
- Extension atelier des Vernisses à Diou
- Acquisition et aménagement espace à Varennes/A
- Acquisition parcelles zones « La Feuillouse » et « Varennes-Forterre » à Varennes/A
- Avances remboursables créateurs et repreneurs entreprises - aides espaces vente
- Aménagement tiers lieux (Achèvement à Dompierre/B et Installation au Donjon)

**ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES**

- Piscines - travaux réaménagement et étude modernisation
- Accessibilité et achèvement local technique le Donjon
- Entretien Pôle multi accueil - Résidence Oxygène
- Véhicule

**SANTÉ - ESPACES SOINS - PETITE ENFANCE**

- Achèvement Maison santé Dompierre/B
- Projets Maison de santé à Varennes/A et espaces santé de proximité
- Pôle social Varennes/A
- Construction Micro crèche Beaulon
- Aménagement RAM Dompierre

**INTERCOMMUNALITÉ - IDENTITÉ COMMUNAUTAIRE**

- Fonds de concours aux communes adhérentes à l'EPCI
- Projet signalétique communautaire
- Etude projet de territoire

**TOURISME - PATRIMOINE VERNACULAIRE**

- Aménagement Halte nautique Luneau
- Aménagement Maison du canal Avrilly
- Mise en valeur patrimoine vernaculaire
- Travaux restauration hébergements touristiques
- Etude stratégie touristique
- Circuits touristiques redimensionnement Arkéocité et aménagement Office de Tourisme le Donjon

**URBANISME - DISPOSITIF ÉCONOMIE ÉNERGIE**

- Etude planification urbanisme (PLUI)
- Bonus soutien dispositif régional économie d'énergie
- Borne recharge électrique

**HABITAT - LOGEMENT SOCIAL**

- Dispositif Habiter mieux
- Travaux d'entretien EHTPA Jaligny/B
- Construction logements sociaux Le Donjon

**Fiscalité des ménages : 3 M€**

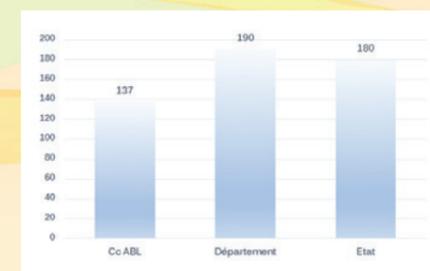
Taxe d' Habitation	11.41 %
Taxe Foncier Bâti	0.394 %
Taxe Foncier Non Bâti	1.86 %

**Fiscalité économique : 2.9 M€**

C.F.E :	25.94 %
et autres ressources fiscales CVAE – IFER – TASCOM	

**La TEOM : 2.8 M€**

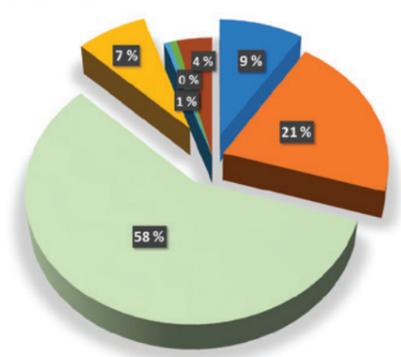
**L'endettement communautaire / Hab au 01 janvier 2018**



\* CFE = Cotisation Foncière des Entreprises  
 \* CVAE = Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises  
 \* IFER = 'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux  
 \* TASCOM = Taxe sur les Surfaces COMMERCIALES

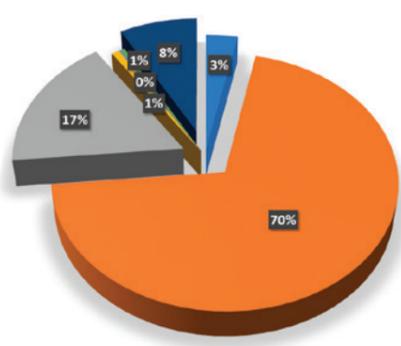
> 14,2 M€ pour le fonctionnement de l'ensemble des budgets, dont 12,5 M€ pour assurer la gestion courante de la structure inscrite dans son budget principal.

DÉPENSES



- 58 % : Reversement : fiscalité aux communes - TEOM et FNGIR
21 % : Charges de personnel
9 % : Charges à caractère général
7 % : Indemnités, subventions Assoc. et Budgets annexes
4 % : Amortissements
1 % : Dépenses imprévues
0 % : Intérêts emprunts

RECETTES



- 70 % : Impôts et taxes
17 % : Dotations et participations
8 % : Résultat 2017
3 % : Produits d'exploitation (accès piscines, crèche...)
1 % : Amortissements
1 % : Autres produits gestion courante
0 % : Atténuation charges

Le coût prévisionnel de fonctionnement 2018 a été inscrit au même niveau que celui de 2017, le surplus concernant les crédits d'études et d'ingénierie prévus au plan d'actions provisoire :

- > Études .....131 500 €
- Projet de Territoire
- Développement économique
- Schéma de mutualisation
- Démarche environnementale
- Petite enfance
- Mise en réseau médiathèques
> Ingénierie.....203 000 €
- Développement entrepreneuriat
- Politique accueil
- Plateforme Habitat
- Mobilité
- Contrat local de santé

Des subventions à hauteur de 70 000 € participent au financement des actions.

Les impôts et taxes ainsi que les dotations et subventions couvrent 88 % des dépenses, le reste étant compensé par le produit des activités communautaires, les amortissements, ainsi que le résultat de l'exercice 2017.

L'enjeu financier consiste à rechercher des ressources supplémentaires en fonctionnement pour accroître la politique d'investissement.



Abel vous propose de partager sa rencontre en tête-à-tête avec David DARRAS, Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire délégué aux finances.

Monsieur Darras, Bonjour, Quelle est la situation financière de votre nouvelle Communauté de communes ? Quelle est sa gestion ?

Spontanément, je vous répondrai que la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire présente une bonne santé financière. Les élus communautaires ont adopté le bilan 2017 avec un résultat excédentaire de 2.1 M€ ainsi que le budget global 2018 d'un montant de 21 M€.

Pour autant, je souligne que la rigueur dans la gestion de nos finances pour cette 2ème année de fonctionnement reste un engagement unanime.

Notre principal objectif est de conduire une politique d'attractivité et d'investissement à la hauteur de nos ambitions et de nos moyens. En d'autres termes, nous voulons renforcer les atouts du territoire pour maintenir et développer les services de proximité, soutenir le dynamisme de l'économie locale, favoriser l'implantation d'entreprises et l'accueil de nouvelles populations dans la limite de la capacité financière de la collectivité. Notre mode de gestion est donc réaliste, responsable et soucieux d'égalité et de solidarité.

C'est avec la volonté de poursuivre et/ou d'achever les projets engagés par nos trois EPCI que nous avons commencé l'année 2017 tels que la Maison de santé et la Maison des Services au Public à Dompierre-sur-Besbre, un bâtiment artisanal au Donjon, un restaurant bar épicerie à Montaiguët-en-Foréz, l'acquisition d'un bien immobilier à Varennes-sur-Allier.

Quel budget pour 2018 ? Quels sont les projets de la Communauté ?

Les orientations budgétaires 2018 ont été adoptées dans le même esprit d'encadrement des dépenses de fonctionnement et d'optimisation des ressources pour mettre en œuvre une stratégie financière que nous avons déclinée dans un plan pluriannuel d'actions provisoire pour la période 2018-2020.

DAVID DARRAS Vice-président - Finances

Pour 2018, le fonctionnement de l'établissement représente un budget consolidé de 14.2 M€ et les principaux axes de l'investissement communautaire s'élevaient à 6.7 M€. Je précise que l'opportunité de chaque projet a été analysée par le biais d'une prospective financière réalisée à l'automne. Ainsi nous veillons à prendre des décisions financières prudentes et cohérentes au regard des compétences fixées par les statuts communautaires. Ils ont d'ailleurs été approuvés par l'assemblée communautaire le 25 juin dernier.

Ces axes et projets d'investissement sont les suivants :

- Les actions et dispositifs de soutien au développement du tissu économique : la réalisation d'une étude économique, la mise en place d'avances et d'aides à l'entrepreneuriat et aux espaces de vente, l'aménagement de tiers-lieu et l'accessibilité numérique, l'extension de l'atelier des Vernisses à Diou,
• L'accès aux services et à l'offre de soins de proximité : l'achèvement de la MSP et de la MSAP de Dompierre-sur-Besbre, l'aménagement d'une MSP à Varennes-sur-Allier et d'espaces de santé sur le territoire,
• Le développement et la promotion du tourisme - la valorisation du patrimoine vernaculaire : la réalisation d'une étude de stratégie touristique et l'aménagement du parc de mobil homes à Pierrefite-sur-Loire, la restauration du petit patrimoine vernaculaire,

• La politique d'urbanisme, de planification et de l'habitat : l'étude de mise en œuvre d'outils d'urbanisme (PLU) et la poursuite du versement de l'aide « Habiter Mieux »,
• La valorisation des équipements communautaires : l'ouverture d'une résidence d'auteur à Jaligny, la réalisation d'une étude de modernisation des piscines communautaires, la poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments communautaires,

• L'accompagnement des particuliers dans une démarche d'économie d'énergie : l'ouverture d'un service de performance énergétique de l'habitat visant à octroyer des aides aux travaux de rénovation énergétique des logements du territoire en cohérence avec les objectifs nationaux et régionaux et dans le respect des conditions d'éligibilité,

• Le renforcement de la solidarité de l'EPCI et ses communes adhérentes et de l'identité communautaire : attribution d'un fonds de concours pour soutenir l'investissement communal et la mise en place d'une signalétique identitaire adaptée,

• L'installation de structures dédiées à la petite enfance et aux seniors :

l'aménagement d'une micro crèche à Beaulon et d'un RAM à Dompierre-sur-Besbre, la construction de logements seniors au Donjon.

A travers ces orientations, nous cherchons à utiliser les potentialités du territoire dans une vision d'équilibre territorial, avec le souci de l'économie et d'une réelle satisfaction du besoin.

Avec quels financements ?

Avec les subventions d'équipement versées par les partenaires institutionnels, les projets d'investissement étant, pour une grande majorité, éligibles aux dispositifs contractuels, et enfin avec la part de l'autofinancement qu'il faut réserver pour régler le reste à charge.

Pour aborder la capacité d'autofinancement, je souhaite mentionner la nécessaire transparence de l'information donnée aux élus. Je dirais que les principaux indicateurs financiers leur ont été communiqués pour leur permettre de prendre des décisions en toute connaissance de cause, par exemple : un taux d'épargne établi à 17 % égal à celui de la moyenne régionale, une capacité de désendettement de 4.5 années, le seuil d'alerte étant fixé à 10 ans, un fonds de roulement suffisant pour mettre l'établissement à l'abri de difficultés de trésorerie pendant une certaine période.

Mais il faut également deux autres composantes de notre autofinancement, il s'agit du produit fiscal et des dotations de l'Etat. A elles seules, elles représentant 88 % de nos recettes de fonctionnement. Aussi, pour cette année 2018, une diminution de 2 % du produit de taxe d'habitation et de 3 % du montant de DGF a demandé un effort fiscal de 1.5 % sur le taux de TH.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

La réforme de la fiscalité locale et l'incertitude des montants de DGF attribués aux EPCI induiront nécessairement des bouleversements majeurs dans la nature des ressources des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Il nous faut chercher d'autres leviers, générateurs de ressources et de réduction de charges, par exemple : l'optimisation du patrimoine immobilier et des services, la réorganisation des missions, la valorisation des données numériques, la réalisation de centrales photovoltaïques...

L'organisation de la Communauté de communes repose sur certaines idées fortes, dont la dynamique de projet, l'évaluation et l'analyse des coûts de service, la rationalisation des dépenses, la culture de résultat et la confiance en l'avenir de notre territoire.

SICTOM SUD-ALLIER GESTION & COÛT DES DÉCHETS Nouveau

Depuis avril 2018, 13 communes de l'ex Communauté de communes Le Donjon Val Libre adhèrent au SICTOM Sud-Allier pour la gestion des déchets. Collecte, traitement, financement... nous vous expliquons l'organisation qui est désormais en vigueur sur ces communes.

UNE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES INCHANGÉE

Toujours assurée par SITA-SUEZ, la collecte des ordures ménagères restera inchangée jusqu'au 31/12/2021. A la fin du contrat, le SICTOM Sud-Allier reprendra ce service de collecte avec ses propres moyens humains et matériels. Les déchets seront alors incinérés et valorisés à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères de Bayet.

TRI DES EMBALLAGES

La collecte des emballages est toujours assurée par SITA. Vos papiers et emballages ménagers recyclables sont toujours à déposer dans les colonnes des points tri. A compter d'avril 2019, une communication spécifique sera adressée à l'ensemble des foyers dans le cadre de la simplification des consignes de tri.

MODIFICATION DU SYSTÈME DE FINANCEMENT : T.E.O.M.

En début d'année 2018 et suite à l'intégration des 13 communes de l'ex communauté de communes Le Donjon Val Libre, le conseil communautaire, à l'issue d'un vote, a décidé d'instituer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et place de la Redevance, harmonisant ainsi le financement de la gestion des déchets sur la totalité de cette nouvelle ComCom. En effet, les deux modes de financement (TEOM et REOM) ne peuvent juridiquement cohabiter. Un lissage des coûts sur 4 ans est mis en œuvre afin d'assurer la meilleure transition possible pour les usagers entre les deux systèmes de financement.

La TEOM est une taxe basée sur le foncier bâti. Elle est donc due pour tout bâtiment taxé par la taxe foncière, occupé ou non, qu'il produise ou non des déchets. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative du logement ou du local. Le taux de la TEOM est voté chaque année par les communautés de communes et d'agglomération du territoire. Ce taux est le rapport entre le produit attendu pour un périmètre donné et le cumul de bases foncières sur ce même périmètre. A l'aide de ce taux, le centre des impôts calcule la part de chacun en le multipliant à la valeur locative de chaque habitation ou local.

Pour 80% des foyers, le montant annuel dû pour la gestion des déchets aurait été supérieur si la Redevance avait été conservée, d'autant plus qu'elle n'était pas représentative du coût réel du service. En effet, une partie de ce coût était prise en charge par le budget général de la Communauté de communes Le Donjon Val Libre.

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier



Rejoignez-nous sur notre site www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook



## LE DONJON BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

La loi NOTRe a renforcé, depuis janvier 2017, les compétences des intercommunalités notamment en introduisant la promotion touristique dans la compétence obligatoire « développement économique ».

Déjà communautaires avant promulgation de la loi, les Offices de Tourisme de Dompierre-sur-Besbre et

Varennes-sur-Allier poursuivent leurs missions d'information, d'accueil, de promotion et d'animations auprès des touristes et de la population locale. Néanmoins afin d'élargir l'offre touristique, la Communauté de communes a choisi d'ouvrir une antenne touristique sur la commune de Le Donjon. Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, un Bureau d'Informations Touristique, situé en lieu et place de l'ancien Office associatif dans le Parc du Plessis, n'est actuellement ouvert qu'en période estivale.

### Bureau d'information Touristique

Le Donjon - Parc le Plessis - Tél. : 04 70 99 50 73 - [tourisme.interco-abl.fr](http://tourisme.interco-abl.fr)



## CHAVROCHES ET SAINT-GÉRARD-DE-VAUX

### IMPROBABLES ENQUÊTES

Lieux historiques, châteaux, centres bourgs, le terrain de jeu doit avant tout mettre en avant la richesse locale. Les communes de Chavroches et Saint-Gérard-de-Vaux ont accueilli cet été « les Improbables Enquêtes ».

Evènement développé par l'Office de Tourisme communautaire en collaboration avec la troupe Coche-Cuche Théâtre et l'association Les Affranchis, « Les Improbables Enquêtes » transporte le public à une autre époque, dans un scénario entre fiction et histoire locale, dans le rôle d'enquêteur devant résoudre une énigme. L'édition 2018, fut un succès avec près de 500 participants répartis sur les deux dates !

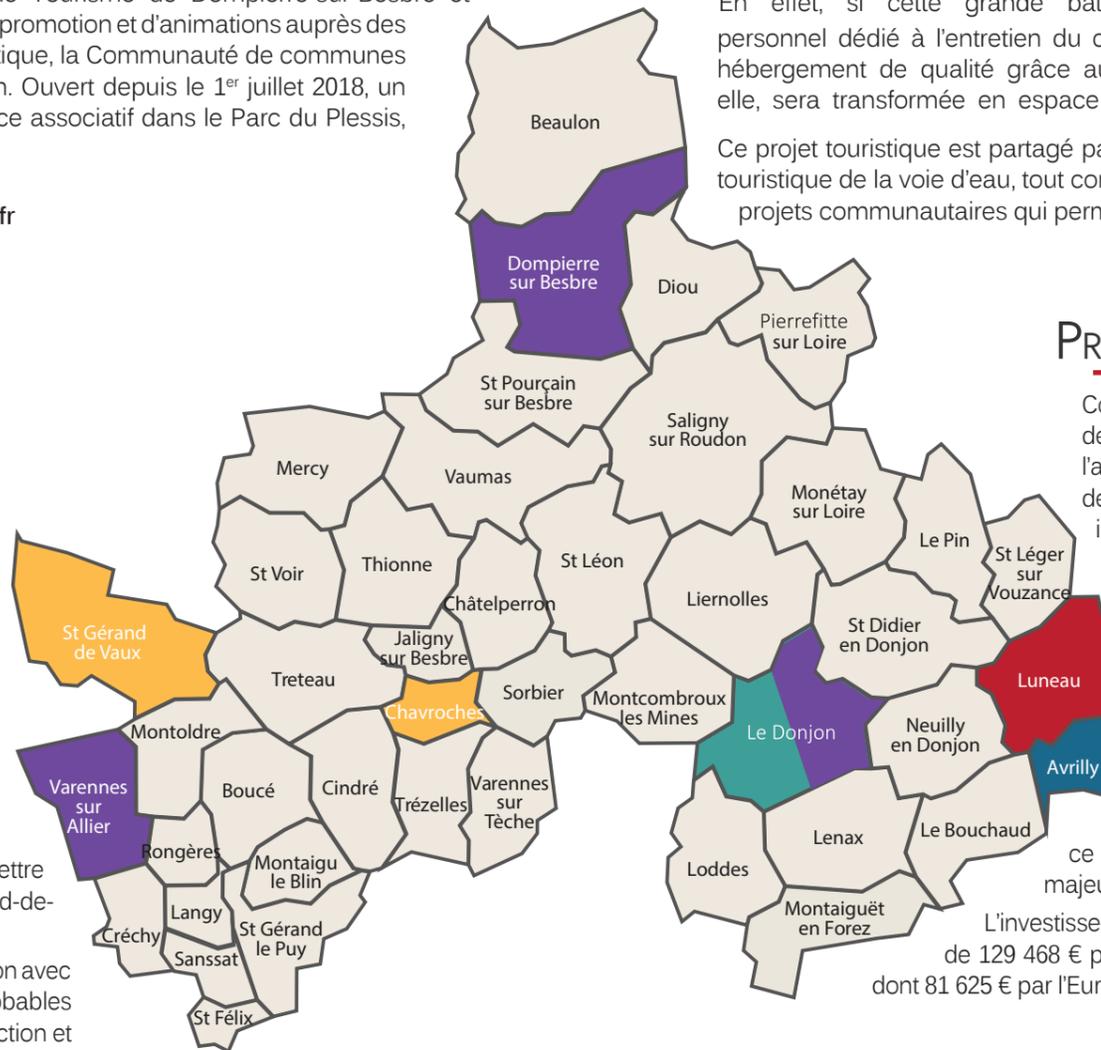
## DOMPIERRE-SUR-BESBRE LE DONJON / VARENNES-SUR-ALLIER

### ESPACES COLLABORATIFS INNOVANTS

Ces espaces qui illustrent la volonté de contribuer au développement de l'entrepreneuriat mais aussi d'apporter des solutions de proximité des travailleurs du territoire.

Télétravail, co-working... des néologismes qui s'installent progressivement sur le territoire Entr'Allier Besbre et Loire. A ce jour, trois lieux de ce type sont accessibles sur la Communauté de communes.

Le premier espace de co-working a été créé à Varennes-sur-Allier sur le site Ecocentre, il est géré par la Société Publique Locale (SPL 277) gestionnaire du site (photo page 6). Afin d'assurer une répartition territoriale homogène, la Communauté de communes a ouvert au 1<sup>er</sup> juillet 2018, deux espaces de télétravail/tiers lieux supplémentaires. Ces nouveaux espaces



Des équipements et des aménagements pour renforcer l'offre d'hébergement et d'animation touristiques à l'est du territoire et au fil de l'eau.....

## AVRILLY MAISON DU CANAL

Situées au bord du canal de la Loire, l'ancienne « Maison de Garde » et sa grange ont intégré le patrimoine touristique de la Communauté de communes en 2015. Elles permettent d'augmenter la capacité d'accueil collectif.

En effet, si cette grande bâtisse avait vocation à loger le personnel dédié à l'entretien du canal, elle va prochainement offrir aux groupes d'environ 10/12 personnes un hébergement de qualité grâce aux travaux de réhabilitation prévus en automne. La grange voisine, quant à elle, sera transformée en espace d'animation. Sa nouvelle destination saura préserver le charme de l'ancien.

Ce projet touristique est partagé par l'Association du Canal de Roanne à Digoin qui œuvre pour le développement touristique de la voie d'eau, tout comme celui de l'aménagement de la halte nautique de Luneau. Un lien entre deux projets communautaires qui permet aujourd'hui de dégager des subventions communes.



## LUNEAU PROJET HALTE-NAUTIQUE

Comme en écho à la réhabilitation de la Maison du canal à Avrilly, l'aménagement de la Halte nautique de Luneau verra ses premières installations à l'automne.

Pour créer un lieu de détente et de repas, il est prévu de construire un bâtiment en ossature bois et de l'équiper avec des tables et bancs extérieurs. Un ponton en bois bordé par des aménagements paysagers viendra également parfaire cet espace. Des bollards, bornes d'amarrage, pourront être installés pour faciliter le stationnement des plaisanciers. Enfin, une aire d'accueil pour camping-cars devrait également être créée.

Offrir aux plaisanciers un cadre agréable et des services adaptés, c'est un objectif partagé par la Communauté de communes et VNF (Voies Navigables de France). La halte nautique de Luneau est donc perçue comme un atout pour y réaliser ce projet et ainsi participer au développement du tourisme fluvial, vecteur d'attractivité majeur de notre territoire.

L'investissement des sites pour un montant prévisionnel TTC de 417 000 € est financé à hauteur de 129 468 € par la Communauté de communes et 287 532 € par les partenaires institutionnels, dont 81 625 € par l'Europe, 95 907 € par l'Etat et 110 000 € par le Département.



pratiquant le travail à distance, mais également des associations et de la population locale. Ce lieu convivial a vocation à se situer entre le monde de l'entreprise et le domicile, il est créateur de lien social et facilite la constitution d'un réseau collaboratif près de chez soi. Un site dédié au télétravail est également envisagé sur la commune de Jaligny-sur-Besbre.

Pour tout renseignement sur ces espaces de télétravail/ tiers-lieux :

Dompierre-sur-Besbre : 04 70 48 21 10 - Le Donjon : 04 70 99 52 66 - Varennes-sur-Allier : 04 70 20 05 63

sont situés à la Maison de Services au Public (MSAP) de Dompierre-sur-Besbre et au sein des locaux communautaires et MSAP à Le Donjon. L'espace dompierois est composé de deux bureaux, d'une salle de réunion et d'un espace convivial de détente ; à Le Donjon l'espace offre deux bureaux, une salle multimédia, une salle de réunion et un espace convivial de détente.

Ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h, les sites de Dompierre et Le Donjon bénéficient des mêmes conditions tarifaires : soit, pour un bureau avec Internet et copieur, 5 € la demi-journée / 10 € la journée / 40 € la semaine ; et pour une salle de réunion, 60 € la demi-journée et 100 € la journée.

Ces lieux ont été créés pour accompagner le développement des usages numériques et répondre aux besoins des entreprises, créateurs d'activités, indépendants, salariés



## MOBILITÉ

### Vers de nouvelles solutions de déplacement

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire fait de la mobilité un enjeu pour son territoire rural. La population bénéficie aujourd'hui de deux solutions pour faciliter ses déplacements.

#### TRANSPORT A LA DEMANDE

Porté par le Département (délégué à la Région depuis la loi NOTRE en août 2015), le Transport à la Demande permet aux habitants ou personnes de passage de se déplacer sur l'ensemble du territoire. Des secteurs sont définis avec pour chacun d'eux des communes (ou bourg) centres afin de centraliser les départs ou arrivées des trajets. Le territoire Entr'Allier Besbre et Loire dispose de 4 bourgs-centre : Dompierre-sur-Besbre, Jaligny-sur-Besbre, Le Donjon et Varennes-sur-Allier.

Tarif normal (trajet simple) : 2 € - Tarif réduit : 1 €

La réservation doit être réalisée au minimum la veille du trajet auprès de la centrale de réservation départementale au



Horaires téléchargeables sur

<http://www.allier.fr/98-transport-a-la-demande.htm>

Une solution a été adoptée par de nombreux habitants en 2017 : 969 voyages sur le secteur de Varennes-sur-Allier ; 882 pour Le Donjon ; 150 voyages sur Dompierre-sur-Besbre et Jaligny-sur-Besbre.

#### COVOITURAGE

Sous l'impulsion de Dominique Geoffroy, vice-président délégué à l'aménagement du territoire et urbanisme, la Communauté de communes a signé, en mars 2018, une convention avec l'association « Covoiturage Auvergne ». Partie du constat que nombreux déplacements de ce type existaient déjà sur le territoire avec une centaine d'utilisateurs réguliers, le partenariat entre les deux structures s'inscrit donc dans la continuité de l'évolution des pratiques de déplacement.

La convention permet aujourd'hui aux personnes qui désirent covoiturer pour des trajets quotidiens ou occasionnels de bénéficier d'un espace dédié au territoire Entr'Allier Besbre et Loire sur le site Internet <http://www.covoiturageauvergne.net/vers/eabl>

Le but est bien entendu de faciliter les connexions locales et d'encourager ce type de pratique, qui outre la problématique de la mobilité, agit également sur celles liées à l'environnement.



Insertion

## CHANTIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE

### Une expérimentation vers plus de solidarité...

Les missions du chantier d'insertion sociale et professionnelle ont été présentées dans le précédent numéro (novembre 2017). L'effectif était composé de 12 personnes bénéficiaires\* affectées principalement à l'activité de vannerie et d'aménagement d'espaces verts sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes du Val de Besbre.

La poursuite du dispositif étendu aux deux autres secteurs du Donjon Val Libre et de Varennes-Forterre a été approuvée à titre expérimental par l'assemblée communautaire pour l'année 2018.

Ce territoire élargi « Entr'Allier Besbre et Loire » a donc permis de créer un nouvel ancrage pour accueillir un effectif de 18 personnes bénéficiaires. Egalement, c'est l'occasion de souligner l'engagement du personnel communautaire encadrant pour accompagner les bénéficiaires sur le chemin de l'emploi durable et ainsi favoriser leur immersion dans les services.

La diversité des métiers territoriaux offre l'opportunité d'avoir une autre approche du service public et d'appréhender concrètement le monde du travail au sein d'un établissement public de coopération intercommunale.

Voilà une expérimentation réalisée

main dans la main avec les directeurs et responsables des services tels que : la crèche, la médiathèque, l'office de tourisme, le développement territorial, l'administration générale / RH, les services techniques, vannerie et environnement. Après avoir accepté l'ensemble des paramètres liés à cette démarche, tous les futurs encadrants de bénéficiaires ont effectué une formation spécifique afin de les accompagner de manière optimale dans leur évolution professionnelle et/ou personnelle.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018, ce sont 17 communes qui ont bénéficié des interventions du chantier d'insertion en matière d'aménagement de terrains, bâtiments, équipements et d'espaces divers.



Tailles des haies et sablage de l'allée à Boucé

#### Communes bénéficiaires au 1<sup>er</sup> sem. 2018

Avrilly . Beaulon . Boucé . Diou  
Dompierre-sur-Besbre . Langy . Le Donjon  
Monétay-sur-Loire . Montaigu-le-Blin  
Montoldre . Rongères . St-Léger-sur-Vouzance  
St-Pourçain-sur-Besbre . Sanssat . Treteau  
Trézelles . Vaumas

Nous pouvons préciser que depuis la mise en place initiale du chantier d'insertion, le taux de moyen de retour à l'emploi ou à la formation est de 50 %, un taux qui semble se consolider selon les premiers bilans réalisés suite à l'accueil des nouveaux bénéficiaires.

#### Service Solidarité Insertion

Maison des Services au Public  
03290 Dompierre-sur-Besbre  
tél : 04 70 48 21 10

\* bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée...

## LES RENDEZ-VOUS D'ABEL



RETROUVEZ DANS CETTE RUBRIQUE  
LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS  
PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TOUTE L'ACTUALITÉ DE  
**VOTRE TERRITOIRE**  
SUR  
**interco-abl.fr**

Du mercredi 31 octobre  
au samedi 3 novembre  
**COMPLET**

**EPOUVANTABLE VISITE  
ADULTES  
ET ENFANTS-ADOS**  
CHÂTEAU DE THEILLAT  
SANSAT

Le château de Theillat sera une nouvelle fois le théâtre des « Epouvantables Visites » de l'Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire. Mystère, disparition, communauté secrète et course poursuite devrait rythmer ces effrayantes soirées !!!  
Nouveauté 2018 : escape room  
Réservation en ligne sur [tourisme.interco-abl.fr](http://tourisme.interco-abl.fr)  
Rens. : 04 70 47 45 86



Directeur de publication : Roger LITAUDON,  
Président de la C.C. Entr'Allier Besbre et Loire  
Dépôt légal : ISSN 2607-1053  
Rédaction - conception : service communication  
Impression : Neuville Impression (71)  
Tirage : 13 500 exemplaires  
Crédits photos : Shutterstock - Pixabay - SPL 277 - Damien Falkouska - Mzelle Charlotte - Communauté de Communes

Du 1<sup>er</sup> novembre  
au 31 décembre 2018

**EXPOSITION MZELLE  
CHARLOTTE**  
OFFICE DE TOURISME  
VARENNES-SUR-ALLIER



Découvrez l'univers pop art de Mzelle Charlotte. Des créations 3D de décoration et bijoux, avec des couleurs pop, acidulées, noir et blanc... Chaque pièce est dessinée en trois dimensions (modélisation 3D) puis imprimée à partir d'un filament de plastique végétal appelé PLA.  
Rens. : 04 70 47 45 86

Jusqu'au 31 décembre 2018

**INSCRIPTION COMITÉ DE  
LECTURE PRIX CHRONOS**  
JALIGNY-SUR-BESBRE

Le prix Chronos récompense des romans abordant le thème de l'intergénérationnel.

Les membres du comité de lecture lisent jusqu'en avril l'ensemble des ouvrages en compétition pour ensuite désigner les romans récompensés.

Organisé par la médiathèque et le centre social de Jaligny  
(Adhésion obligatoire au centre social Jaligny)  
Rens. : 04 70 35 68 79

Nos communes : Avrilly, Beaulon, Boucé, Châtel Perron, Chavroches, Cindré, Créchy, Diou, Dompierre-sur-Besbre, Jaligny-sur-Besbre, Langy, Le Bouchaud, Le Donjon, Lenax, Le Pin, Liernolles, Loddès, Luneau, Mercy, Monétay-sur-Loire, Montaiguët-en-Forez, Montaigu-le-Blin, Montcombroux-les-Mines, Montoldre, Neuilly-en-Donjon, Pierrefitte-sur-Loire, Rongères, Saint-Didier-en-Donjon, Saint-Félix, Saint-Gérand-de-Vaux, Saint-Gérand-le-Puy, Saint-Léger-sur-Vouzance, Saint-Léon, Saint-Pourçain-sur-Besbre, Saint-Voir, Saligny-sur-Roudon, Sanssat, Sorbier, Thionne, Treteau, Trézelles, Varennes-sur-Allier, Varennes-sur-Tèche, Vaumas

Vendredi 19 janvier 2019

#### NUIT DE LA LECTURE

Médiathèque - 18h  
JALIGNY-SUR-BESBRE

Animations pour enfants  
Organisé par le Pôle culturel les Pieds dans l'Eau  
Rens. : 04 70 35 68 79



De mars à juin 2019

#### COMITÉ DE LECTURE RENÉ FALLET

Les membres du comité de lecture lisent l'ensemble des ouvrages en compétition pour ensuite désigner par un vote les romans récompensés.

Organisé par la médiathèque et l'association Agir en Pays Jalignois  
1 € de participation  
Rens. : 04 70 35 68 79

De décembre à février 2019

#### RÉSIDENCE D'AUTEURS

Pôle Culturel  
« Les Pieds dans l'Eau »  
JALIGNY-SUR-BESBRE



Le Pôle Culturel les Pieds dans l'Eau accueillera un auteur en résidence de décembre 2018 à février 2019. L'auteur, tout en menant un projet de création littéraire proposera également un projet d'action culturelle avec des rencontres, des ateliers, etc...  
Rens. : 04 70 35 68 79

INFOS PRATIQUES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE**  
 Siège : 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER  
 Tél. : 04 70 45 00 99 email : [contact@interco-abl.fr](mailto:contact@interco-abl.fr)  
 Site internet : [www.interco-abl.fr](http://www.interco-abl.fr)

**Site de Dompierre-sur-Besbre**  
 Espace Boudeville, 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE  
 Tél. : 04 70 48 21 10

**Site Le Donjon**  
 5, Parc Le Plessis 03130 LE DONJON  
 Tél. : 04 70 99 52 66

Retrouvez ci-dessous une liste des services de compétences communautaires présents sur notre territoire.



**Service développement économique**

Accompagnement des entreprises et accueil des nouveaux arrivants

Sur l'ensemble du territoire

☎ 04 70 45 00 99  
 ☎ 04 70 99 52 66

@ [economie@interco-abl.fr](mailto:economie@interco-abl.fr)



**Piscine à Dompierre s/Besbre**

Ouverture annuelle

✉ La Madeleine  
 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ 04 70 48 02 68

@ [piscine.dompierre@interco-abl.fr](mailto:piscine.dompierre@interco-abl.fr)

**Piscine à Varennes s/Allier**

Ouverture de mai à septembre

✉ Parc Mauregard  
 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ Tél. : 04 70 45 08 12

@ [piscine.varennes@interco-abl.fr](mailto:piscine.varennes@interco-abl.fr)



**Au 1er janvier 2018, toutes les déchetteries de votre territoire sont gérées par :**

**SICTOM SUD ALLIER**

Les Bouillots 03500 BAYET

☎ 04 70 45 51 67

et

**SICTOM NORD ALLIER**

RD779 «Prends y garde» 03230 CHEZY

☎ 04 70 46 77 19



**Crèche - halte-garderie « Brin d'Éveil »**

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 34

@ [creche-brin-deveil@interco-abl.fr](mailto:creche-brin-deveil@interco-abl.fr)



**RAM « Les Marmottes »**

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 30

@ [ram-les-marmottes@interco-abl.fr](mailto:ram-les-marmottes@interco-abl.fr)



**RAM Apetipa**

service géré par le Centre Social Jaligny / Neuilly

@ [contact@apetipa.com](mailto:contact@apetipa.com)



✉ 246, rue des écoles

Cour de l'école Tivoli  
 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ 04 70 34 52 64

✉ Centre Social

1, rue de la Bertranne  
 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

☎ 04 70 34 71 24

**RAM Les Coccinelles**

service géré par le Centre Social La Farandole

✉ 30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON

☎ 04 70 99 52 77



**LAEP « Au Rendez-vous des P'tites-Pousses »**

✉ Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 34

@ [laep@interco-abl.fr](mailto:laep@interco-abl.fr)



**Résidences du Val de Besbre**

Accueil temporaire pour personnes âgées

✉ 39, rue de la Couzenotte, 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

☎ 04 70 35 12 70 - @ [residence.valdebesbre@gmail.com](mailto:residence.valdebesbre@gmail.com)



**Les Maisons de Services Au Public**

✉ 5 parc Le Plessis 03130 LE DONJON

☎ 04.70.99.69.89 - @ [msap-le-donjon@interco-abl.fr](mailto:msap-le-donjon@interco-abl.fr)

✉ Espace Boudeville 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ 04 70 48 21 10 - @ [maisonpourlemploi@interco-abl.fr](mailto:maisonpourlemploi@interco-abl.fr)



**Résidences Jeunes O<sup>2</sup>**

Logements pour travailleurs, intérimaires, stagiaires...

✉ Les Brémonts 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 47 45 97 - @ [pj.varennes@viltais.eu](mailto:pj.varennes@viltais.eu)



**Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire**

@ [tourisme@interco-abl.fr](mailto:tourisme@interco-abl.fr)

**Antenne de Varennes s/Allier**

✉ Place de l'Hôtel de Ville  
 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 47 45 86

**Antenne de Dompierre s/Besbre**

✉ 145 Grande Rue  
 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

☎ Tél. : 04 70 34 61 31

**Antenne Le Donjon**

✉ Parc du Plessis 03130 LE DONJON

☎ Tél. : 04 70 99 50 73



**Pôle Culturel**

« Les Pieds dans l'eau »

Médiathèque,  
 Exposition permanente René Fallet

✉ 10, rue du Château

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

☎ 04 70 35 68 79

@ [poleculturel@interco-abl.fr](mailto:poleculturel@interco-abl.fr)

[www.poleculturel.interco-abl.fr](http://www.poleculturel.interco-abl.fr)



**Pôle d'animation archéologique**

« Arkéocité »

VARENNES FORTEME À TRAVERS LES SIÈCLES

✉ 5 bis rue du 4 septembre

03150 VARENNES-SUR-ALLIER

☎ 04 70 45 85 30

@ [arkeocite@interco-abl.fr](mailto:arkeocite@interco-abl.fr)

[www.arkeocite.fr](http://www.arkeocite.fr)



**Transport à la demande**

Centrale de réservation

☎ n° vert : 0 800 800 966